

Une vraie réforme des territoires

PAR TREIZE DÉPUTÉS DE L'UMP

A croissance égale, notre pays crée moins d'emplois et plus tard que les autres. Cela n'est pas un hasard. En 68, en cas de crise, la raison est simple. Nous avons trop tardé à adapter notre pays, notre économie, notre fiscalité, notre marché du travail à la mondialisation.

Nous avons trop tardé à remettre à plat nos structures et décentralisées. La crise actuelle doit être un argument supplémentaire pour poursuivre le travail de réforme engagé par la majorité. De ce point de vue, la réforme des collectivités territoriales est nécessaire.

Il faut donc réfléchir à l'adéquation des plus les équipements de structures et la fiscalité régionale qu'ils entraînent. Elle doit accompagner la réforme générale des politiques publiques et la réorganisation des services déconcentrés de l'Etat.

Trois objectifs semblent essentiels : clarifier les compétences, améliorer l'efficacité des services et réduire le nombre de échelons administratifs.

La France compte 36743 communes, 18716 regroupements intercommunaux, dont 2380 à fiscalité propre, 371 pays, 4088 cantons, 100 départements, 26 régions, outremer compris, sans oublier l'Etat et les collectivités locales. Cette multitude de structures ressortissent dans les services déconcentrés. Et ce sans compter l'Union européenne dont les règlements produisent leurs effets sur chacun de ces niveaux administratifs. Faut-il enfin rappeler que la France seule présente 40% de l'ensemble des compétences de l'Union européenne, ce qui nous expose à plus de 15000 structures territoriales, contre 55000 pour notre pays! Que nous comptons six niveaux d'administration, quand l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Espagne se contentent de quatre.

Or, nous expliquons que ce sont les collectivités locales qui participent de la responsabilité de la croissance et du développement économique du pays, qu'elles correspondent à une entité géographique pertinente. Tout cela est vrai, mais ce n'est pas une raison suffisante pour ne rien faire. Concevoir pour améliorer la démocratie, pour améliorer la qualité de la vie, pour améliorer le fonctionnement administratif, la décentralisation a fini par devenir un facteur de complexité, tant les compétences croisées se sont multipliées, engendrant une inflation de la dépense publique liée aux doublons de structure et aux compétences croisées.

La décentralisation a-t-elle été efficace? L'indicateur de responsabilité est aujourd'hui une réalité. La dépense locale a augmenté plus rapidement que la richesse nationale et que la dépense de l'Etat, y compris en neutralisant l'effet des transferts de compétence. A partir de 1982, la dépense locale a augmenté de 52% au PIB. Les effectifs de la fonction publique territoriale ont augmenté de près de 50% en vingt ans et les rémunérations moyennes par agent ont aussi progressé de 50% au-delà de l'inflation et deux fois plus vite que celle de la fonction publique et d'un tiers plus vite que celle de l'Etat.

En matière de clarification des compétences et des transferts de compétences, nous proposons de clarifier les compétences en définissant des blocs de compétences propres à chaque collectivité. Nous proposons par ailleurs de réserver la clause de compétence générale au niveau communal ou par délégation au niveau intercommunal. Son maintien à tous les niveaux pose des problèmes locaux. La question des ressources est intimement liée à une réforme plus globale et nécessaire de notre fiscalité suivant des principes d'équité et de simplicité. Il conviendrait notamment d'affecter

des impôts dynamiques pour les collectivités locales afin qu'elles puissent financer les investissements nécessaires. Cela permettra de clarifier et de limiter les compensations fiscales de l'Etat. En matière de limitation de la dépense publique, nous proposons la création, à l'instar de l'Ordam pour les régions-malades, d'un objectif national des dépenses des collectivités locales et d'un objectif national de maintien de la DCF (dotation globale de fonctionnement), indexé à ce taux, serait lié à la réalisation de cet objectif. Pourquoi se contenter d'un objectif? Tout simplement parce que nous devons respecter le principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales.

Conçu pour améliorer la démocratie, rapprocher les décisions des citoyens et fluidifier le fonctionnement administratif, la décentralisation a fini par devenir un facteur de complexité. Les compétences croisées se sont multipliées.

activités locales. L'inflation des dépenses des collectivités locales nous concerne tous. Nous ne pouvons plus collectivement accepter que les dépenses des collectivités territoriales augmentent sans cesse. L'augmentation en question est d'autant plus inquiétante qu'elle est liée à un doublement des dépenses liées aux doublons qu'aux transferts de compétences.

Reste l'emblématique question du nombre de collectivités locales et de la réduction du nombre de niveaux d'administration. Nous avons trop de collectivités et trop de niveaux de collectivité. La construction d'une nouvelle organisa-

tion territoriale doit répondre à plusieurs objectifs : assurer la proximité des services publics, définir un nouveau susceptible de se battre à armes égales à l'échelon européen. Nous préconisons que l'échelon régional devienne ce niveau puissant, capable de définir une véritable stratégie de développement et d'acquiescence à la politique territoriale européenne, en prenant en compte les spécificités de chaque région. Il convient de construire un fonctionnement direct et efficace entre les communautés de communes et les régions; en second, nous sommes favorables à ce que les élus régionaux deviennent des élus territoriaux, choisis au scrutin communal en milieu rural.

Un fort échange local permettrait un échange efficace entre la proximité et l'échelon régional. Enfin nous pensons qu'il faut réfléchir au rapprochement de certaines régions, comme par exemple les régions lilloise, normande, flandre-normande, ainsi qu'à la création de nouvelles régions.

Les collectivités territoriales doivent être impliquées dans les décisions de l'Etat. Nous y serons attentifs car ces réformes sont attendues. Les Français demandent une meilleure efficacité de l'action administrative et une exemplarité de leurs élus.

Philippe Gosselin, député de la Seine-Saint-Denis
Jean-Philippe Gosselin, député de la Manche, Française
Philippe Gosselin, député de la Seine-Martinie, Sébastien Houghe, député du Nord, Laure de la Raudière, députée d' Eure-et-Loir, Bruno Le Maire, député de l'Ain, Jean-Luc Mélenchon, député de Seine-et-Marne, Valérie Beauvais, députée de Vendée-et-Morvan, Valérie Beauvais, députée de Haute-Savoie, Isabelle Vasseur, députée de l'Aisne.

L'ŒIL DE WILLEM

